

<p>Département de l'Aude</p> <p>Arrondissement de Narbonne</p> <p>Délibération n° <u>D2025-12-12-54</u></p> <p>Conseillers municipaux en exercice : 14</p> <p>Convocation en date du 05 décembre 2025</p>	<p style="text-align: center;">RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ</p> <p style="text-align: center;">Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 12 décembre 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT, Maire.</p> <p>Présents : de VOLONTAT Xavier, BONNERY Patrick, FABRE Éric, CROS Francette, RAMONE Jean-Luc, CROUSILLAC Pascal, DAYER Christine, CHORTO Christiane,</p> <p>Absents : BENSEN Christian, POUS Joël, VIDAL Mathilde</p> <p>Empêchés : CASSIGNAC Fabien, CLAYRAC Georges, LABADIE Pierre.</p> <p>Procurations : CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine, CLAYRAC Georges à de VOLONTAT Xavier, LABADIE Pierre à CROUSILLAC Pascal.</p> <p>Secrétaire de séance : DAYER Christine.</p>
<p>OBJET :</p>	<p>DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET M49</p> <p>Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à une décision modificative concernant le budget M49 de la commune afin de régulariser certaines opérations.</p> <p>Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 en vigueur, Considérant la nécessité d'abonder les crédits des articles suivants 1641</p> <p>Il est nécessaire de procéder à un virement de crédits d'un montant de 1 euros du chapitre 23 article 2315 vers l'article 1641 chapitre 16.</p> <p>Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré Décide de procéder à un virement de crédits d'un montant de 1 euros du chapitre 23 article 2315 vers l'article 1641 chapitre 16. Autorise Monsieur le Maire à procéder à la régularisation de l'opération. La secrétaire des services est chargée de l'application de la présente décision.</p> <p>Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0</p>

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Christine DAYER

Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 011-21103510-20251212-D2025_12_12_54-BF

